



Audience au Cabinet du Ministre du 14 octobre 2009

Pour que le MEEDDM ne soit pas le France Télécom de demain !

Depuis deux ans le ministère bloque dans ses tiroirs un dossier regroupant des « *Éléments de connaissance et d'approfondissement pour la prévention des gestes suicidaires* ».

Dans le même temps les réorganisations de services en cours, les mobilités (géographiques ou fonctionnelles) imposées, annoncées ou effectives, ou encore la pression hiérarchique et le stress ainsi généré se poursuivent au point, de constituer des facteurs aggravants et parfois déclenchants de gestes suicidaires.

C'est la raison pour laquelle, le 16 septembre dernier par une intervention largement diffusée -et relayée dans la presse- la FEETS-FO avait demandé à rencontrer Jean-Louis BORLOO afin de mettre tout en œuvre afin d'éviter de tels actes.

C'est dans ce cadre qu'une délégation de la FEETS-FO et de ses Syndicats nationaux a été reçue, hier, au cabinet du Ministre d'État.

→ A notre demande visant à débattre de la circulaire relative à la prévention des suicides en vue de sa publication :

Le directeur du cabinet du Ministre nous a répondu que ce document serait examiné au CCHS du 19 octobre prochain en vue de sa validation au CTPM du lendemain, le 20 octobre, en présence du Ministre.

→ A notre appel à la prudence, à la modération, à la responsabilité et à la vigilance pour les femmes et les hommes de votre ministère dans le cadre des nouvelles propositions qu'il est chargé d'établir dans le cadre de la "RGPP II" :

Le directeur du cabinet du Ministre a fait preuve d'une extrême prudence, mais pour ... nous annoncer avec beaucoup d'ambiguïté le contraire de ce que nous déclarait son adjoint, la veille !

C'est en effet de façon très sibylline que Jean-François CARENCO nous a indiqué que, dans le cadre de la "RGPP II", il n'excluait que ce qui lui paraissait impossible mais pas ce qui lui apparaissait « jouable » ni la « *modernisation éventuelle de quelques grandes structures* »...

→ A notre demande visant à geler la mise en œuvre des restructurations pour mener une étude d'impact préalable pour les personnels et en supprimer ou en geler des effets dévastateurs :

Le représentant du Ministre a "joué" la dédramatisation, démontrant à cette occasion la totale déconnexion du cabinet par rapport à la réalité de la situation dans les services.

Nous y reviendrons donc lundi au CCHS et mardi au CTPM en présence du Ministre d'État.

D'ici-là, nous continuons d'être à l'écoute des vrais problèmes que le ministère se refuse à reconnaître mais dont il doit assumer la responsabilité. Contrairement aux annonces du Ministre du travail qui déclarait que l'Etat devait être exemplaire dans le domaine, nous constatons qu'au MEEDDM on en est toujours au déni de la réalité pour ne pas prendre les mesures nécessaires.

Paris le 15 octobre 2009